



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Marché passé en procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique

Réfection complète des sanitaires du gymnase de l'École de gendarmerie de Dijon (21)

Le présent cahier des clauses techniques particulières comporte 16 pages numérotées de 1 à 16



Commandement des Écoles de la Gendarmerie Nationale

Groupement de soutien opérationnel des écoles

Bureau budget et administration

2 rue Toufaire

BP 90050

17302 ROCHEFORT CEDEX

Tél : 05.46.88.33.07

smc.bba.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

I - GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1. Objet du marché.....	3
1.2. Connaissance des travaux.....	3
1.3. Conditions générales.....	3
1.3.1. Connaissance des lieux.....	3
1.3.2. Contenu des prix forfaitaires.....	3
1.3.3. Connaissance des plans.....	3
1.3.4. Réception des lieux.....	3
1.3.5. Protection des ouvrages.....	4
1.4. Documents.....	4
1.4.1. Documents à fournir.....	4
1.4.2. Variantes	4
1.4.3. Quantitatif.....	4
2 – OBLIGATION DES ENTREPRISES.....	4
2.1. Règlementation générale.....	4
2.2. Protection des ouvrages.....	4
2.3. Sécurité de chantier.....	4
2.4. Réception des travaux.....	4
2.5. Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE).....	4
2.6. Protection et nettoyages.....	4
2.6.1. Protection du matériel à installer.....	4
2.6.2. Protection des ouvrages existants.....	5
2.6.3. Nettoyage.....	5
2.6.4. Travaux de dépose et de démolition.....	5
2.6.5. Matériaux et matériels de récupération.....	5
2.6.6. Nuisances de chantier.....	5
2.6.7. Percements et rebouchages.....	5
2.6.8. Gestion sélective des déchets.....	5
2.6.9. Certificats d'Économies d'Énergies.....	5
3 – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES CONTRACTUELS.....	6
4 – DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	6-16

ANNEXES

- Annexe 1 – Présentation du projet avec plans et définition des besoins
- Annexe 2 – Rapport repérage amiante avant travaux en date du 17/04/2026
- Annexe 3 – Rapport repérage plomb avant travaux en date du 17/04/2026
- Annexe 4 – Fiche standardisée CEE - BAT-EN-104

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Objet du marché

Le présent marché concerne la réfection complète des sanitaires du gymnase de l'école de gendarmerie de Dijon.

1.2 Connaissances des travaux

La nomenclature des travaux du présent marché a été analysée avec le plus grand soin possible dans le présent CCTP. Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet, la description des travaux et des particularités de l'opération. L'entrepreneur est tenu d'en prendre connaissance dans sa totalité et ne pourra se prévaloir d'une non-connaissance des travaux confiés à son corps d'état. De même, l'entrepreneur est tenu de consulter les plans et les détails fournis à l'appui du présent CCTP. Il ne pourra jamais prétendre les avoir ignorés. L'entrepreneur est tenu de procéder à une vérification approfondie des documents qui lui seront remis en vue de l'établissement de ses prix forfaitaires, et de signaler le cas échéant au maître d'ouvrage les erreurs, contradictions ou omissions qu'il pourrait constater, et ceci pendant la période d'étude de sa proposition en tout état de cause, jamais après la remise de celle-ci. Les diagnostics réalisés courant avril 2026 ont démontré qu'il n'y avait pas de présence d'amiante et de plomb au sein du bâtiment (annexes 2 et 3).

1.3 Conditions générales

1.3.1 Connaissance des lieux

Le fait d'avoir soumissionné suppose que l'entrepreneur a obtenu tous les renseignements nécessaires à la parfaite réalisation de ses travaux, qu'il a visité les lieux, et qu'il s'engage à exécuter ces ouvrages dans les règles de l'art, et ce, sans jamais pouvoir prétendre à aucun supplément sur les prix convenus, qui ne seraient et ne pourraient d'ailleurs être financés. Il ne saurait se prévaloir ultérieurement à la conclusion du marché, d'une connaissance insuffisante des sites.

IMPORTANT

Avant la remise de son offre, le titulaire se sera OBLIGATOIREMENT rendu sur place et aura apprécié l'importance des travaux dans leur totalité, notamment leurs sujétions (accès, approvisionnement, évacuation déblais, contraintes de réalisation vis-à-vis des ouvrages existants, etc...).

1.3.2 Contenu des prix forfaitaires

Les prix forfaitaires devront comprendre toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou faons n'étaient pas mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages. L'entrepreneur ne pourra modifier ultérieurement ses prix forfaitaires en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'il est présumé connaître parfaitement au moment de l'établissement de ses prix. La valorisation des CEE devra être déduite de l'offre.

1.3.3 Connaissance des plans

L'entrepreneur devra vérifier soigneusement les emplacements de chaque éléments (huisseries, lavabos...) à remplacer ou à modifier, sur les plans fournis et en corrélation avec la DPGF (annexe de l'AE) ou devis établi par le candidat.

EN AUCUNE MANIÈRE IL NE SERA ADMIS ULTÉRIEUREMENT DE PLUS-VALUES POUR IGNORANCES TECHNIQUES.

Un relevé pour les métrés (quantitatifs) sera réalisé sur place par les titulaires avant établissement des devis. Aucune mesure ne sera prise sur les plans.

1.3.4 Réception des lieux

Le fait de commencer les travaux suppose que l'entrepreneur accepte les lieux tels qu'ils sont. S'il avait des réserves à formuler, il devra en avertir le maître d'ouvrage avant tout commencement d'exécution de sa part. Passé ce délai, sa réclamation serait jugée irrecevable.

1.3.5 Protection des ouvrages

Lors de toute exécution de travaux dans les existants, l'entrepreneur devra prendre toutes dispositions et toutes précautions utiles pour assurer, dans tous les cas, la conservation sans dommages des ouvrages existants contigus ou situés à proximité. Ces prescriptions s'entendent tant pour les locaux dans lesquels sont réalisés des travaux que pour ceux utilisés pour le passage des ouvriers, l'approvisionnement des matériaux et la sortie des déchets. Selon la nature des travaux à réaliser, il devra être mis en place tous les dispositifs nécessaires à cet effet, et pris en charge dans l'offre des entreprises. Il assurera, directement ou par l'entremise d'un responsable compétent, une surveillance sérieuse de son chantier.

1.4 Documents

1.4.1 Documents à fournir

L'entrepreneur devra joindre obligatoirement à sa soumission et aux pièces annexes définies au CCAP :

- le présent document,
- le devis quantitatif estimatif décomposant le prix global forfaitaire,
- ou la DPGF complétée (annexe de l'acte d'engagement)
- le calendrier d'exécution
- les croquis et notes éventuels détaillant les techniques de mise en œuvre
- les fiches techniques des produits
- les FDES, carte d'identité environnementale des produits (*Fiche des fabricants*)

1.4.2 Variantes

Les variantes ne sont pas acceptées.

1.4.3 Quantitatif

Les devis quantitatifs fournis pour ce marché, sont donnés comme modèle et à titre indicatif. De ce fait, l'entrepreneur devra contrôler les quantités indiquées sur ce CCTP – DPGF ; Il pourra lui apporter des modifications : suivant la forme, la présentation et les quantités, ceci dans le but d'amélioration.

NOTA : En l'absence de contestations ou de remarques, ces quantités deviendront contractuelles dès la signature des marchés, les entrepreneurs étant alors réputés les avoir acceptés sans réserve.

Aucune contestation ou réclamations ne seront prises en compte en cours de chantier.

2 OBLIGATION DES ENTREPRISES

2.1 Règlementation générale

Tous les ouvrages seront réalisés conformément aux DTU et aux normes françaises.

Les ouvrages devront répondre aux exigences de la réglementation et en particulier :

- Règlement de construction
- Règlements de sécurité
- Règlement sanitaire départemental
- Règles propres aux concessionnaires de réseaux et services public

2.2 Protection des ouvrages

L'entreprise est responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception par le Maître d'Ouvrage : elle doit prendre toutes dispositions pour que ceux-ci ne soient pas détériorés ; en fin de chantier, elle procèdera à leur vérification et à un nettoyage complet.

2.3 Sécurité de chantier

Les protections nécessaires destinées à assurer la sécurité du personnel, suivant la législation en vigueur, sont à la charge du titulaire et comprises dans son prix.

2.4 Réception des travaux

La réception des travaux pourra être réalisée partiellement en fonction des différentes tranches de travaux. La réception ne pourra être prononcée qu'après l'achèvement des travaux, le nettoyage du chantier, les contrôles préalables et la formation des utilisateurs. Elle sera fixée par la maîtrise d'ouvrage sur demande de l'entrepreneur.

2.5 Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)

L'entreprise fournira les DOE, comprenant notamment :

- L'ensemble des plans de repérages, d'exécutions et de détails
- Les notices techniques des produits et matériaux utilisés
- Les PV de classement au feu des matériaux employés

Il sera transmis au format informatique uniquement.

2.6 Protection et nettoyages

2.6.1 Protection du matériel à installer

Tout le matériel devra être entièrement protégé tant qu'il ne sera pas mis en position et réceptionné par le Maître d'Ouvrage.

2.6.2 Protection des ouvrages existants

Lors de toute exécution de travaux dans les existants, l'entrepreneur devra prendre toutes dispositions et toutes précautions utiles pour assurer, dans tous les cas, la conservation sans dommages des ouvrages existants contigus ou situés à proximité. Ces prescriptions s'entendent tant pour les locaux dans lesquels sont réalisés des travaux que pour ceux utilisés pour le passage des ouvriers, l'approvisionnement des matériaux et la sortie des déchets. Selon la nature des travaux à réaliser, il devra être mis en place tous les dispositifs nécessaires à cet effet, et pris en charge dans l'offre des entreprises.

2.6.3 Nettoyage

Le chantier devra toujours être maintenu en parfait état de propreté, et l'entrepreneur devra prendre toutes dispositions utiles à ce sujet. Les déchets devront toujours être évacués hors du chantier au fur et à mesure et quotidiennement. Pour rappel, le chantier se situe en site occupé. L'entrepreneur devra en fin de chantier restituer les existants dans le même état de propreté que celui dans lequel il les a trouvés au démarrage du chantier.

2.6.4 Travaux de dépose et de démolition

Les travaux de dépose et de démolition devront être réalisés avec soin pour éviter toutes dégradations aux ouvrages contigus conservés. Ces travaux comprendront implicitement tous travaux annexes et accessoires nécessaires pour permettre la dépose tels que descellement, démontage de pattes ou autres accessoires de fixation, etc. Les méthodes et moyens de dépose sont laissés au choix de l'entrepreneur qui devra les définir en fonction de la nature de l'ouvrage à déposer, de son emplacement, de son environnement et de toutes autres conditions particulières rencontrées.

2.6.5 Matériaux et matériels de récupération

La maîtrise d'ouvrage aura toujours la possibilité de récupérer certains matériels, matériaux et équipements en provenance des déposes et démolitions. Ces matériels, matériaux et équipements sont, le cas échéant, définis au début des travaux. Ils seront à déposer avec soin, à trier et à ranger par l'entrepreneur dans l'enceinte du chantier aux emplacements qui lui seront indiqués en temps utiles. En dehors de ces matériaux récupérés et rangés, l'entrepreneur aura la liberté de récupérer tous les matériaux de son choix, mais il devra les évacuer du chantier en même temps que les déchets. Tous les autres matériaux, quels qu'ils soient, en provenance des démolitions, qu'ils soient susceptibles de réemplois ou non, seront acquis à l'entrepreneur qui pourra en disposer à son gré après enlèvement du chantier. Fournir un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED).

2.6.6 Nuisances de chantier

L'entrepreneur devra prendre toutes dispositions pour réduire au maximum les nuisances de chantier, et respecter ainsi la réglementation en vigueur à ce sujet. Ces nuisances concernent essentiellement :

- Les bruits de chantier
- Les poussières générées
- La gêne causée à la circulation des tiers aux abords et dans le périmètre du chantier.

2.6.7 Percements et rebouchages

L'ensemble des percements nécessaires aux travaux seront à la charge du titulaire. Ils devront être définis et repérés avant l'exécution des travaux. Rebouchage à la mousse polyuréthane INTERDIT, calfeutrement mortier ou plâtre traditionnel ou matériaux de même nature que la cloison, en respectant les degrés CF. Tous les rebouchages des trous, percements, existants dans les zones concernées par les travaux seront à la charge du titulaire, qui devra la remise en état parfait des surfaces (briquetage, plâtrerie, carrelage, etc.)

2.6.8 Gestion sélective des déchets

Il est rappelé que les déchets de chantier de toutes natures feront l'objet d'un tri sélectif. L'entreprise assurera le triage et l'évacuation de ses déchets et gravois de toutes natures dans les décharges adaptées y compris tous frais de tri, de transport et de décharge.

2.6.9 Certificats Économies d'Énergies (CEE)

Les menuiseries installées devront respecter les performances permettant l'éligibilité d'une valorisation CEE, conformément à la fiche standardisée : BAT-EN-104 (annexe 4).

3 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES CONTRACTUELS

Les Codes et règlements à observer pour l'exécution des ouvrages, seront ceux normalement utilisés par la profession et plus particulièrement :

- Le code de l'Urbanisme ;
- Le code de la construction et de l'habitation ;
- Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
- Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, les règles des D.T.U. ;
- Les Règles Professionnelles et les Règles de l'Art ;
- Les règles de calculs ;
- Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ;
- Le code du travail ;
- Les règlements de sécurité ;
- Les réglementations incendie

Pour tous les documents énoncés ci-dessus, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler au Maître d'œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, Devis Descriptifs, etc...).

Connaissance des documents contractuels l'entrepreneur est contractuellement réputé être en possession et connaître parfaitement tous les documents contractuels visés ci-dessus, applicables aux travaux de son marché. L'entrepreneur devra, dans l'exécution des prestations de son marché, se conformer strictement aux clauses, conditions et prescriptions de ces documents.

Par documents de référence contractuels applicables au présent marché, il faut entendre tous les fascicules, additifs, mémentos modificatifs, errata, etc., connus à la date précisée au CCAP ou à défaut celle découlant des clauses du CCAG.

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX

4-1 – TRANCHE FERME N° 1 – Partie sanitaires CADRES

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de la faïence murale toute hauteur
- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des cabines bois
- Dépose des faux plafonds compris local vélos
- Dépose des luminaires existants compris local vélos
- Dépose des plinthes
- Dépose des menuiseries extérieures (x2) – *repères F1 et F2 sur annexe 1*
- Démolition des receveurs de douches et socles
- Dépose des robinetteries et neutralisation des réseaux
- Réalisation de carottage dans le mur béton pour évacuation des condensats du sèche-linge
- Réalisation d'un socle béton 100 * 100 cm (rehausse MAL+SL)
- Bouchement des réservations anciennes en murs
- Création d'une évacuation DN 100 pour futur WC

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 2 huisseries complètes : *(repères F1 et F2 sur annexe 1)*
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé

(teinte : blanc)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple (*repère annexe 1*)
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600 hygiène compris local vélos

Revêtements de sols et murs

- Grenailage des sols existants
- Mise en place d'une chape et forme de pente, étanchéité liquide sous carrelage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40 antidérapant R11
- Fourniture et pose d'un siphon de sol, et mise en place d'un caniveau à grille en bas de pente pour récupération des eaux
- Réalisation d'un seuil de compensation vers circulation
- Grenailage des murs existants pour rattrapage de support
- Étanchéité liquide sous carreaux
- Fourniture et pose de faïences murales 40*40 toute hauteur
- Fourniture et pose de plinthes à gorges en jonction sol-faïence

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP65 – compris local vélos
- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées, compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre
- Création de 2 alimentations électriques pour les branchements MAL / SL – 2 prises de courant, y compris adaptation et toutes sujétions de mise en œuvre
- Mise en place de 2 radiateurs électriques sèche-serviettes, y compris alimentation et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre (*repère annexe 1*)
- Création d'une alimentation électrique pour le chauffe-eau, compris adaptation et sujétions de mise en œuvre

Plomberie

- Fourniture, pose et raccordement d'un WC à poser, avec pipe de WC coudée
- Réservoir de chasse et abattant double
- Fournitures et pose de colonnes de douche scellées au mur avec robinet thermostatiques, barre, douchette et flexible (marque GROHE ou techniquement équivalent)
- Fourniture et pose chauffe-eau (300 litres), horizontal et neutralisation ancien chauffe-eau dans le WC commun

Cabines préfabriquées

- Fourniture et pose d'ensemble de cabines préfabriquées stratifiées compact de 10 mm d'épaisseur et de hauteur 1970 mm (1850 mm + vide au sol de 120 mm) avec portes et parois, fixées sur pieds réglables (teinte au choix dans la gamme standard du nuancier)
- Fourniture et pose d'une porte en stratifiée identique aux cabines de douche pour fermer la partie sanitaire, compris adaptation sur l'existant (*repère annexe 1*)

4-2 – TRANCHE OPTIONNELLE N° 1 – Partie sanitaires MASCULINS/FÉMININS

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de la faïence murale toute hauteur
- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des cabines bois
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose des plinthes
- Dépose des 2 lavabos
- Dépose des menuiseries extérieures (x2) – *repères F3 et F4 sur annexe 1*

- Dépose des blocs portes existantes – *repères P1 et P2 sur annexe 1*
- Démolition des receveurs de douches et socles
- Démolition de la cloison existante entre les deux locaux
- Dépose des robinetteries et neutralisation des réseaux
- Bouchement des réservations anciennes en murs
- Maçonnerie de cloison en béton cellulaire en séparatif

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 2 huisseries complètes : *(repères F3 et F4 sur annexe 1)*
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé
- (teinte : blanc)*

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte simple *(repère P1 sur annexe 1)*
 - avec oculus
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - 1 plaque de poussée pour doigts de porte en aluminium
 - 1 poignée de tirage
- (teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*

- Fourniture et pose d'un bloc porte double *(repère P2 sur annexe 1)*
 - avec oculus
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - 1 plaque de poussée pour doigts de porte en aluminium
 - 1 poignée de tirage
- (teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600 hygiène
- Fourniture et pose de toile de verre + peinture sur murs *(teinte au choix du maître d'ouvrage) (repère sur annexe 1)*

Revêtements de sols et murs

- Grenailage des sols existants
- Mise en place d'une chape et forme de pente, étanchéité liquide sous carrelage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40 antidérapant R11 y compris plinthes assortis
- Fourniture et pose d'un siphon de sol, et mise en place d'un caniveau à grille en bas de pente pour récupération des eaux
- Réalisation d'un seuil de compensation vers circulation
- Grenailage des murs existants pour rattrapage de support
- Étanchéité liquide sous carreaux
- Fourniture et pose de faïences murales 40*40 toute hauteur *(repère sur annexe 1)*
- Fourniture et pose de faïences murales 40*40 en pourtour du lavabo et déversoir *(repère sur annexe 1)*
- Fourniture et pose de plinthes à gorges en jonction sol-faïence

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP65
- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées, compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre

- Mise en place de 2 radiateurs électriques sèche-serviettes, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre (*repère annexe 1*)

Plomberie

- Fournitures et pose de colonnes de douche scellées au mur avec robinet thermostatiques, barre, douchette et flexible (marque GROHE ou techniquement équivalent)
- Fourniture et pose d'un lavabo + robinetterie (marque GROHE ou techniquement équivalent) + miroir + tablette
- Fourniture et pose déversoir mural + robinetterie (marque GROHE ou techniquement équivalent)
- Dépose et repose soignée du chauffe-eau existant
- Adaptation des réseaux existants du WC pour création d'une douche

Cabines préfabriquées

- Fourniture et pose d'ensemble de cabines préfabriquées stratifiées compact de 10 mm d'épaisseur et de hauteur 1970 mm (1850 mm + vide au sol de 120 mm) avec portes et parois, fixées sur pieds réglables (teinte au choix dans la gamme standard du nuancier)

4-4 – TRANCHE OPTIONNELLE N° 2 – Vestiaires FÉMININS

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de la faïence murale toute hauteur
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose et évacuation de la cabine de douche
- Neutralisation du siphon de sol
- Neutralisation du réseau eau alimentant la cabine de douche déposée
- Dépose des plinthes
- Dépose du bloc porte – *repère P3 sur annexe 1*
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte simple (*repère P3 sur annexe 1*)
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - pare flammes 1/2 heure
 - 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium

(*teinte au choix du maître d'ouvrage*)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600
- Mise en œuvre toile de verre + peinture (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*) (*repère sur annexe 1*)

Revêtements de sols et murs

- Préparation des sols existants
- Ragréage
- Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple U4 P3 y compris plinthes PVC assorties
- Grenaillage des murs existants pour rattrapage de support

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP44

- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées et raccordement sur système contigu (sanitaires MASCULINS/FÉMININS) compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre
- Mise en place d'un radiateur électrique, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre *(repère annexe 1)*

Bancs avec porte manteaux

- Dépose et repose soignée pour réinstallation à l'issue des travaux
- Stockage au sein du gymnase pendant la durée des travaux

4-5 – TRANCHE OPTIONNELLE N° 3 – Partie WC communs

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de la faïence murale toute hauteur
- Dépose d'un radiateur
- Dépose des 2 lavabos
- Dépose des 2 urinoirs
- Dépose des plinthes
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose du bloc porte – *repère P4 sur annexe 1*
- Dépose des menuiseries extérieures (x2) – *repères F5 et F6 sur annexe 1*
- Dépose des robinetteries et neutralisation des réseaux
- Bouchement des réservations anciennes en murs
- Création d'une évacuation DN 100 pour futur WC

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 2 huisseries complètes : *(repères F5 et F6 sur annexe 1)*
 - dimensions 83*64
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 1 vantail – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé

(teinte : blanc)

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte simple *(repère P4 sur annexe 1)*
 - avec oculus
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - pare flammes 1/2 heure
 - 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium

(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple *(repère annexe 1)*
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600

Revêtements de sols et murs

- Grenailage des sols existants
- Mise en place d'une chape et forme de pente, étanchéité liquide sous carrelage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40 antidérapant R11
- Fourniture et pose de plinthes à gorges en jonction sol-faïence
- Fourniture et pose d'un siphon de sol

- Réalisation d'un seuil de compensation vers circulation
- Grenailage des murs existants pour rattrapage de support
- Étanchéité liquide sous carreaux
- Fourniture et pose de faïences murales 40*40 toute hauteur

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP65
- Réalisation d'un raccordement électrique pour la VMC
- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées et raccordement sur système contigu (sanitaires CADRES) compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre
- Mise en place d'un radiateur électrique, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre
(repère annexe 1)

Plomberie

- Fourniture, pose et raccordement d'un WC à poser, avec pipe de WC coudée
- Réservoir de chasse et abattant double
- Fourniture et pose d'un lavabo + robinetterie + miroir + tablette
- Adaptation du raccordement de l'évacuation du nouveau lavabo

Cabines préfabriquées

- Fourniture et pose d'ensemble de cabines préfabriquées stratifiées compact de 10 mm d'épaisseur et de hauteur 1970 mm (1850 mm + vide au sol de 120 mm) avec portes et parois, fixés sur pieds réglables (teinte au choix dans la gamme standard du nuancier), pour le nouveau WC

4-6 – TRANCHE OPTIONNELLE N° 4 – Partie vestiaires MASCULINS

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose des plinthes
- Dépose des menuiseries extérieures (x3) – *repères F7-F8 et F9 sur annexe 1*
- Dépose du bloc porte – *repère P5 sur annexe 1*
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 3 huisseries complètes : *(repères F7-F8 et F9 sur annexe 1)*
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé
(teinte : blanc)

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte double *(repère P5 sur annexe 1)*
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - pare-flammes 1/2 heure
 - 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium
(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple (*repère annexe 1*)
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600
- Remise en peinture des murs existants (toile de verre) (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*)(*repère annexe 1*)
- Fourniture et pose toile de verre + peinture sur nouveaux murs doublés BA13 (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*) (*repère annexe 1*)

Revêtements de sols et murs

- Préparation des sols existants
- Ragréage
- Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple U4 P3 y compris plinthes PVC assorties

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP44
- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées et raccordement sur système contigu (sanitaires CADRES) compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre
- Mise en place de 2 radiateurs électriques, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre (*repère annexe 1*)

Bancs avec porte manteaux

- Dépose et repose soignée pour réinstallation à l'issue des travaux
- Stockage au sein du gymnase pendant la durée des travaux

4-7 – TRANCHE OPTIONNELLE N° 5 – Partie vestiaires CADRES

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose des plinthes
- Dépose des menuiseries extérieures (x3) – *repères F10 et F11 sur annexe 1*
- Dépose des blocs portes (x3) – *repère P6-P7 et P8 sur annexe 1*
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 3 huisseries complètes :
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé(*teinte : blanc*)

- Fourniture et pose d'un bloc porte double (*repère P8 sur annexe 1*)
 - isolée
 - 2/3 – 1/3
 - poignée de tirage – côté extérieur
 - serrure avec bouton moleté (issue de secours) côté intérieur(*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*)

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte double(*repère P6 sur annexe 1*)

- stratifié
- serrure à rouleau
- ferme-porte
- coupe feu 1/2 heure
- 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium

(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple (*repère annexe 1*)
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600
- Remise en peinture des murs existants (toile de verre) (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*)(*repère annexe 1*)
- Obturation de la porte repère P7 via BA13 simple + laine de roche pour isolation
- Mise en peinture des murs doublés BA13 (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*) + cloison d'obturation

Revêtements de sols et murs

- Préparation des sols existants
- Ragréage
- Fourniture et pose d'un revêtement de sol souple U4 P3 y compris plinthes PVC assorties

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP44
- Fourniture et pose des bouches VMC y compris systèmes d'extraction et canalisations adaptées et raccordement sur système contigu (sanitaires CADRES) compris raccordement électrique et toutes sujétions de parfaites mise en œuvre
- Mise en place de 2 radiateurs électriques, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre (*repère annexe 1*)

4-8- TRANCHE OPTIONNELLE N° 6 – Partie local VÉLOS

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des plinthes
- Dépose d'un bloc porte – *repère P9 sur annexe 1*
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte double (*repère P9 sur annexe 1*)
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - ferme-porte
 - coupe feu 1/2 heure
 - 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium
- (teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

Revêtements de sols et murs

- Grenailage des sols existants
- Mise en place d'une chape et forme de pente, étanchéité liquide sous carrelage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40
- Fourniture et pose de plinthes à gorges en jonction sol-faïence
- Fourniture et pose d'un siphon de sol
- Réalisation d'un seuil de compensation vers circulation
- Grenailage des murs existants pour rattrapage de support
- Étanchéité liquide sous carreaux
- Fourniture et pose de faïences murales 40*40 toute hauteur

Électricité

- Mise en place de 2 radiateurs électriques, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre *(repère annexe 1)*

4-9- TRANCHE OPTIONNELLE N° 7 – Partie BUREAUX + ESPACE SOCIAL

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de 3 radiateurs
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose des plinthes
- Dépose des menuiseries extérieures (x2) – *repères F12 – F13*
- Dépose des menuiseries intérieures (x2) – *F14 et F15 sur annexe 1*
- Dépose des portes (x3) – *repère P10-P11 et P12 sur annexe 1*
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose de 2 huisseries complètes : *(repères F12 et F13 sur annexe 1)*
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – avec volet roulant*(teinte : blanc)*

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose de 2 châssis fixes vitrés *(repères F14 et F15 sur annexe 1)*
- Fourniture et pose d'un bloc porte double *(repère P10 sur annexe 1)*
 - stratifié
 - cylindre + 3 clés
 - ferme-porte
 - pare-flammes 1/2 heure*(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*
- Fourniture et pose d'un bloc porte simple *(repère P11 sur annexe 1)*
 - stratifié
 - serrure à rouleau
 - 2 plaques de poussée pour doigts de porte en aluminium*(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*
- Fourniture et pose d'un bloc porte simple *(repère P12 sur annexe 1)*
 - stratifié
 - cylindre + 3 clés (identique porte P10)
 - ferme-porte
 - pare-flammes 1/2 heure*(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple *(repère annexe 1)*
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600
- Remise en peinture des murs existants (toile de verre) *(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*
- Fourniture et pose toile de verre + peinture sur murs doublés *(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)*
(repère annexe 1)

Revêtements de sols et murs

- Préparation des sols existants
- Ragréage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40 y compris plinthes assortis

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP44
- Mise en place de 2 radiateurs électriques, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre
(repère annexe 1)

4-10- TRANCHE OPTIONNELLE N° 8 – Partie DÉGAGEMENT

Travaux à effectuer :

Dépose et démolitions – Gros-œuvre

- Dépose de 2 radiateurs
- Dépose des faux plafonds
- Dépose des luminaires existants
- Dépose des plinthes
- Dépose d'une menuiserie extérieure – repère F16 sur annexe 1
- Dépose des blocs portes (x3) – repère P13-P14-P15 sur annexe 1
- Dépose d'une porte (x1) – repère P16 sur annexe 1 - Attention porte non remplacée conservation de l'encadrement uniquement
- Bouchement des réservations anciennes en murs

Menuiserie extérieure PVC

- Fourniture et pose d'une huisserie complète :
 - dimensions 188*130
 - pose en rénovation
 - profils de finition et habillages pour compenser le doublage
 - 2 vantaux OB+1 – double vitrage – sans volet roulant – vitrage sablé(teinte : blanc)

- Fourniture et pose d'un bloc porte double (repère P14 sur annexe 1)
 - isolée
 - 2/3 – 1/3 avec oculus
 - cylindre + 3 clés
 - ferme-porte(teinte a : blanc)

Menuiserie intérieure

- Fourniture et pose d'un bloc porte double (repère P13 sur annexe 1) – local TGBT
 - stratifié
 - cylindre + 3 clés
 - coupe-feu 1/2 heure(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

- Fourniture et pose d'un bloc porte double (repère P15 sur annexe 1)
 - alu ou métal
 - cylindre + 3 clés
 - ferme-porte(teinte au choix du maître d'ouvrage-standard)

Plâtrerie – Doublage – Peintures – Plafonds

- Fourniture et pose d'un doublage isolant 80 mm et plaquage BA13 simple (*repère annexe 1*)
- Mise en place d'un faux plafonds en dalle 600 * 600
- Remise en peinture des murs existants (toile de verre) (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*)
- Fourniture et pose toile de verre + peinture sur murs doublés (*teinte au choix du maître d'ouvrage-standard*) (*repère annexe 1*)

Revêtements de sols et murs

- Préparation des sols existants
- Ragraéage
- Fourniture et pose d'un carrelage 40*40 y compris plinthes assortis

Électricité

- Fourniture et pose dalle LED encastrable – IP44
- Mise en place de 2 radiateurs électriques, compris alimentation et toutes sujétions de parfaite mise en œuvre (*repère annexe 1*)